La Bête

Mon père était, en son temps, un juge d'instruction réputé. On lui confiait beaucoup d'affaires importantes, et c'est pourquoi il s'absentait souvent de la famille, laissant à la maison ma mère, moi et les domestiques.

Ma mère était alors encore très jeune, et j'étais un petit garçon.

À l'époque de l'événement dont je veux parler maintenant, je n'avais que cinq ans.

C'était l'hiver, et un hiver très rude. Il faisait un froid tel que les moutons gelaient la nuit dans les bergeries, et les moineaux et les choucas tombaient raides sur le sol gelé. Mon père se trouvait à cette époque à Ielets pour raison de service et ne promettait pas de rentrer à la maison, même pour la Noël ; aussi ma mère décida-t-elle d'aller elle-même le rejoindre, afin de ne pas le laisser seul en cette belle et joyeuse fête. À cause des terribles froids, ma mère ne m'emmena pas avec elle pour ce long voyage, mais me laissa chez sa sœur, ma tante, qui était mariée à un propriétaire terrien d'Orel, sur lequel circulait une réputation peu réjouissante. Il était très riche, vieux et cruel. Son caractère était dominé par la malveillance et l'inflexibilité, et il n'en éprouvait nullement de regret ; bien au contraire, il faisait parade de ces qualités qui, à son avis, étaient censées exprimer une force virile et une fermeté d'esprit inébranlable.

C'est ce même courage et cette même fermeté qu'il s'efforçait de développer chez ses enfants, dont l'un, un fils, était du même âge que moi.

On craignait tous mon oncle, et moi plus que tous les autres, parce qu'il voulait aussi « développer le courage » en moi ; et une fois, alors que j'avais trois ans et qu'un terrible orage, dont j'avais peur, s'était abattu, il me mit tout seul sur le balcon et ferma la porte, afin de me défaire par cette leçon de ma peur pendant les orages.

Il va sans dire que je séjournais à contrecœur et non sans une grande crainte dans la maison d'un tel maître de céans, mais j'avais, je le répète, cinq ans à cette époque, et mes désirs n'étaient pas pris en considération lorsqu'on pesait les circonstances auxquelles il fallait se soumettre.